

SAFETY DATA SHEET

Emission date: 2017-05-24



Section 1. Identification

Product name : **FORCE II** **Code** : **3728**

Product description : **Cleaner for toilet bowls, urinals and ceramic surfaces**

Restrictions on use : For professional use only.

Supplier/Manufacturer : **CHOISY LABORATORIES LTD** **Emergency phone** : **Quebec Poison Control Centre:**
390, boul. St-Laurent Est
Louiseville (Quebec) **(24 hour service)** -Quebec: 800-463-5060 (no charge)
CANADA J5V 2L7 -All other places: 418-656-8090
info@choisy.com / www.choisy.com **CANUTEC**: 613-996-6666 (collect)

Section 2. Hazard identification

Product classification : SKIN CORROSION - Category 1
SERIOUS EYE DAMAGE - Category 1

Hazard pictograms :

Signal word : Danger

Hazard statements : Causes severe skin burns and eye damage.

Precautionary statements

Prevention : Wear protective gloves, protective clothing, eye protection and face protection. Wash hands thoroughly after handling.

Response : IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Immediately call a POISON CENTER or physician.
IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or physician. Rinse mouth. Do NOT induce vomiting.
IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water. Wash contaminated clothing before reuse. Immediately call a POISON CENTER or physician.
IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Immediately call a POISON CENTER or physician.

Storage : Not applicable.

Disposal : Dispose of contents and container in a waste disposal facility, in accordance with all local, regional and national regulations.

Other hazards : None known.

Section 3. Composition/information on ingredients

Substance/mixture : Mixture

Hazardous ingredients	CAS number	Concentration %
- Phosphoric acid	7664-38-2	10 - 15
- Alcohols, C12-15, ethoxylated	68131-39-5	5 - 10
- Dodecylbenzenesulfonic acid	68584-22-5	1 - 5

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health or the environment and hence require reporting in this section.

Section 4. First aid measures

Eye contact : Get medical attention immediately. Immediately flush eyes with plenty of water, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Check for and remove any contact lenses. Continue to rinse for at least 10 minutes.

Skin contact : Get medical attention immediately. Wash contaminated skin with soap and water. Wash contaminated clothing thoroughly with water before removing it, or wear gloves. Continue to rinse for at least 10 minutes.

Inhalation : Get medical attention immediately. Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Maintain an open airway. If not breathing, if breathing is irregular or if respiratory arrest occurs, provide artificial respiration or oxygen by trained personnel.

Ingestion : Get medical attention immediately. Wash out mouth with water. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Do not induce vomiting unless directed to do so by medical personnel.



Notes to medical doctor : Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled.

See Section 11 for more detailed information on health effects and possible symptoms.

Section 5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media : Use an extinguishing agent suitable for the surrounding fire.

Specific hazards arising from the chemical

In a fire or if heated, a pressure increase will occur and the container may burst.

Hazardous thermal decomposition products : Decomposition products may include the following materials: carbon dioxide carbon monoxide sulfur oxides phosphorus oxides

Advice for firefighters

Promptly isolate the scene by removing all persons from the vicinity of the incident if there is a fire. No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training.

Special protective equipment for fire-fighters : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode.

Section 6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Do not breathe vapor or mist. Provide adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Put on appropriate personal protective equipment.

Methods and materials for containment and cleaning up

Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Dilute with water and mop up if water-soluble. Alternatively, or if water-insoluble, absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.

Section 7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Put on appropriate personal protective equipment. Do not get in eyes or on skin or clothing. Do not breathe vapor or mist. Do not ingest. If during normal use the material presents a respiratory hazard, use only with adequate ventilation or wear appropriate respirator. Keep away from alkalis. Wash hands thoroughly after handling. Manipulate with care, avoid splashes. Empty containers retain product residue and can be hazardous.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store in accordance with local regulations. Store in original container protected from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see Section 10) and food and drink. Separate from alkalis. Keep container tightly closed and sealed until ready for use. Containers that have been opened must be carefully resealed and kept upright to prevent leakage. Do not store in unlabeled containers.

Section 8. Exposure controls/personal protection

Control parameters

Occupational exposure limits

Hazardous ingredients

- Phosphoric acid

CAS number

7664-38-2

Exposure limit values

CA Quebec Provincial (Canada).

TWA: 1 mg/m³

STEL: 3 mg/m³

Appropriate engineering controls

If user operations generate vapor aerosols or mist, use process enclosures, local exhaust ventilation or other engineering controls to keep worker exposure to airborne contaminants below any recommended or statutory limits.

Personal protective equipment

Eye/face : Wear eye protection.

Hands : Wear chemical-resistant, impervious gloves.

Respiratory : No respiratory protection required under normal handling conditions. Use only with adequate ventilation.

Other : Wear appropriate protective clothing to prevent skin contact.

Hygiene measures : Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period.

Handling of diluted product: Information contained therein are issued for the concentrated product as sold. At recommended use dilution, risks regarding this product are greatly reduced. Preventive measures can then be tailored to the employer judgment based on experience and/or level of exposure of workers.

**Section 9. Physical and chemical properties**

pH	: <2	Physical state	: Liquid. [Transparent and viscous liquid]
Specific gravity	: 1.09 to 1.095	Odor	: Cherry.
Boiling point	: 100°C	Color	: Pink.
Melting/freezing point	: <0°C		
Vapor pressure	: Not available.		
Vapor density	: Not available.		
Volatility	: Not available.		
Solubility	: Easily soluble in the following materials: cold water and hot water.		
Flash point	: Closed cup: >93.3°C [Pensky-Martens, closed cup.] [Product does not sustain combustion.]		
Viscosity	: Dynamic (room temperature): 80 to 150 mPa·s (80 to 150 cP)		

Section 10. Stability and reactivity

Reactivity	: No specific test data related to reactivity available for this product or its ingredients.
Chemical stability	: The product is stable.
Possibility of hazardous reactions	: Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.
Conditions to avoid	: No specific data.
Incompatible materials	: Attacks many metals producing extremely flammable hydrogen gas which can form explosive mixtures with air. Reactive or incompatible with the following materials: alkalis
Hazardous decomposition products	: Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

Section 11. Toxicological information

Likely routes of exposure : Dermal contact. Eye contact. Inhalation.

Potential acute health effects

Eye contact	: Causes serious eye damage.
Skin contact	: Causes severe burns.
Inhalation	: The inhalation of airborne droplets or aerosols may cause irritation of the respiratory tract.
Ingestion	: May cause burns to mouth, throat and stomach.

Potentials symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

Eye contact	: Pain, watering, redness
Skin contact	: Pain or irritation, redness, blistering may occur
Inhalation	: No specific data.
Ingestion	: Stomach pains

Potential chronic health effects

Carcinogenic Effects	: No known significant effects or critical hazards.
Mutagenic Effects	: No known significant effects or critical hazards.
Teratogenic Effects	: No known significant effects or critical hazards.
Reproductive effects	: No known significant effects or critical hazards.
Sensitizer	: No known significant effects or critical hazards.

Numerical measures of toxicity

Product/ingredient name	Species	Result	Dose
- Phosphoric acid	Rat	LC50 Inhalation	3846 mg/m ³
	Rabbit	LD50 Dermal	2740 mg/kg
- Alcohols, C12-15, ethoxylated	Rat	LD50 Oral	1530 mg/kg
	Rabbit	LD50 Dermal	2500 mg/kg
- Dodecylbenzenesulfonic acid	Rat	LD50 Oral	1610 mg/kg
	Rat	LD50 Dermal	530 mg/kg
	Rat	LD50 Oral	530 mg/kg

**Section 12. Ecological information**

Ecotoxicity : No known significant effects or critical hazards.

Aquatic ecotoxicity:

Product/ingredient name	Result	Species	Exposure
- Alcohols, C12-15, ethoxylated	Acute EC50 0.7 mg/l	Aquatic plants	96 hours
	Acute EC50 1.3 mg/l	Daphnia	48 hours
	Acute LC50 1.2 mg/l	Fish	48 hours
	EC50 6.83 mg/l	Daphnia	48 hours
- Dodecylbenzenesulfonic acid	Acute LC50 3 mg/l	Fish	96 hours


Persistence and degradability

Not available.

Section 13. Disposal considerations**Waste handling and disposal**

The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Disposal of this product, solutions and any by-products should at all times comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Care should be taken when handling emptied containers that have not been cleaned or rinsed out. Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers.

Section 14. Transport information

Reg. info.	UN #	Proper shipping name	Classes	PG*	Label	Additional information
TDG Class	UN1805	PHOSPHORIC ACID, SOLUTION	8	III		Remarks Limited quantity in 5L or less

PG* : Packing group

Transport within user's premises: always transport in closed containers that are upright and secure. Ensure that persons transporting the product know what to do in the event of an accident or spillage.

Section 15. Regulatory information

Classification of this product and the SDS have been made in accordance with Hazardous Products Regulations (HPR) in force in Canada. This product is a mixture for which no specific health effects data exist. The risks have therefore been evaluated based on the physicochemical properties of the product and its composition and may be overestimated.

Food contact : Not applicable.

DSL; Canadian Domestic : All components are listed or exempted.

Substance List**Section 16. Other information**

Date of issue : 2017-05-24

Version : 1.01

Notice to reader

The information provided in this Safety Data Sheet has been compiled from our experience and data presented in various technical publications. The information contained herein is based on the state of our current knowledge of the product concerned. It is the user's responsibility to verify the value of this information for the adoption of required safety measures. We reserve the right to revise Safety Data Sheets from time to time as new technical information becomes available. The user has the responsibility to contact the company to make sure that the Safety Data Sheet he owns is the last published.

Prepared by : Department of Research and Development of Choisy Laboratories Ltd.

Phone: 819-228-5564

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission de la fiche: 2017-05-24



Section 1. Identification

Nom du produit : **FORCE II** **Code** : **3728**

Description du produit : **Nettoyant pour cuvettes, urinoirs et céramique**

Restrictions d'utilisation : Pour usage professionnel uniquement.

Fournisseur/Fabricant : **LABORATOIRES CHOISY LTÉE** **Téléphone d'urgence** : **Centre antipoison du Québec:**
390, boul. St-Laurent Est
Louiseville (Québec) **(Service 24 heures)** -Québec: 800-463-5060 (aucuns frais)
CANADA J5V 2L7 -Tous les autres endroits: 418-656-8090
info@choisy.com / www.choisy.com **CANUTEC**: 613-996-6666 (à frais virés)

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit : CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets, conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

Autres dangers : Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Ingrédients dangereux

	Numéro CAS	Concentration %
- Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 15
- Alcools, C12-15, éthoxylés	68131-39-5	5 - 10
- Acide dodécylbenzènesulfonique	68584-22-5	1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : Consulter un médecin immédiatement. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.

Contact avec la peau : Consulter un médecin immédiatement. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.



- Inhalation** : Consulter un médecin immédiatement. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.
- Ingestion** : Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.
- Avis au médecin** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes possibles.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Dangers spécifiques du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxydes de phosphore

Conseils pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Tenir à l'écart des bases. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des bases. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux

- Acide phosphorique

Numéro CAS

7664-38-2

Valeurs limites d'exposition

CA Quebec Provincial (Canada).

TWA: 1 mg/m³

STEL: 3 mg/m³

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent des vapeurs, des aérosols ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Équipement de protection individuelle

Yeux/visage : Porter un équipement de protection des yeux.

Mains : Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.



- Respiratoire** : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.
- Autre** : Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.

Consignes pour produit dilué: L'information contenue dans ce document concerne le produit concentré tel que vendu. En dilution d'usage recommandée, les risques inhérents à ce produit sont fortement réduits. Les mesures de prévention peuvent donc être adaptées selon le jugement de l'employeur en fonction de l'expérience et/ou du niveau d'exposition des travailleurs.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- pH** : <2
- Densité relative** : 1.09 à 1.095
- Point d'ébullition** : 100°C
- Point de fusion/congélation** : <0°C
- Tension de vapeur** : Non disponible.
- Densité de vapeur** : Non disponible.
- Volatilité** : Non disponible.
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
- Point d'éclair** : Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, vase clos.] [Le produit n'entretient pas une combustion.]
- Viscosité** : Dynamique (température ambiante): 80 à 150 mPa·s (80 à 150 cP)
- État physique** : Liquide. [Liquide transparent et visqueux.]
- Odeur** : Cerise.
- Couleur** : Rose.

Section 10. Stabilité et réactivité

- Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
- Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- Risque de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
- Conditions à éviter** : Aucune donnée spécifique.
- Matériaux incompatibles** : Attaque de nombreux métaux produisant de l'hydrogène extrêmement inflammable susceptible de former des mélanges explosifs avec l'air. Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les alcalins
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures.
- Inhalation** : L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Ingestion** : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Symptômes potentiels correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Douleur, larmoiement, rougeur
- Contact avec la peau** : Douleur ou irritation, rougeur, la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Douleurs stomacales

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Effets cancérogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets mutagènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets tératogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Sensibilisant** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité



Nom du produit ou de l'ingrédient	Espèces	Résultat	Dosage
- Acide phosphorique	Rat	CL50 Inhalation Vapeur	3846 mg/m ³
	Lapin	DL50 Cutané	2740 mg/kg
	Rat	DL50 Orale	1530 mg/kg
- Alcools, C12-15, éthoxylés	Lapin	DL50 Cutané	2500 mg/kg
	Rat	DL50 Orale	1610 mg/kg
- Acide dodécylbenzènesulfonique	Rat	DL50 Cutané	530 mg/kg
	Rat	DL50 Orale	530 mg/kg

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique:

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
- Alcools, C12-15, éthoxylés	Aiguë CE50 0.7 mg/l	Plantes aquatiques	96 heures
	Aiguë CE50 1.3 mg/l	Daphnie	48 heures
	Aiguë CL50 1.2 mg/l	Poisson	48 heures
- Acide dodécylbenzènesulfonique	CE50 6.83 mg/l	Daphnie	48 heures
	Aiguë CL50 3 mg/l	Poisson	96 heures

Persistence et dégradation

Non disponible.

Section 13. Données sur l'élimination

Manutention et élimination des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

Info. sur la rég.	# ONU	Désignation officielle de transport	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe TMD	UN1805	ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION	8	III		Remarques Quantité limitée lorsque 5L ou moins.

GE* : Groupe d'emballage / Packing Group

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 15. Informations sur la réglementation

La classification de ce produit et la FDS ont été élaborées conformément au Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) en vigueur au Canada. Ce produit étant un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé, les risques ont été évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition et peuvent être surestimés.

Contact alimentaire : Non applicable.

LIS; Liste Intérieure des Substances Canadienne : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Date d'édition : 2017-05-24

Version : 1.01

Avis au lecteur

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité qu'il possède est la dernière publiée.

Préparé par : Le département de recherche et développement de Laboratoires Choisy Itée

Tél.: 819-228-5564